

## **Communiqué commun**

**de Brigitte Gonthier-Maurin, Sénatrice des Hauts-de-Seine,  
l'Association des Professeurs des Sciences Economiques et Sociales (APSES),  
l'Association des Professeurs d'Histoire-Géographie (APHG) et  
l'Association des Professeurs de Communication, Economie et Gestion (APCEG)**

### *Réforme du lycée : l'urgence est au rassemblement de toutes les intelligences pour réfléchir et créer l'école du XXI<sup>e</sup> siècle*

Lors d'une rencontre organisée au Sénat le 7 avril 2010, sur le thème des nouveaux programmes au lycée en sciences humaines, économiques, sociales et de gestion, plusieurs points de convergence ont émergé de nos discussions, éclairant des inquiétudes communes concernant l'avenir de l'école publique.

Nous sommes unanimes pour dénoncer la méthode Chatel de réforme du lycée : les structures et les programmes ont été conçus de façon trop précipitée, autoritaire et non concertée.

Il est inacceptable que celle-ci ne soit l'objet d'aucun débat parlementaire, qu'elle soit imposée par décret, ceci d'autant plus qu'elle est bien en-deçà des attentes et des besoins.

Personne ne nie la nécessité de réformer l'Education nationale et notre système éducatif. Mais la question est de savoir à quels défis cette réforme est censée répondre, pour quoi, par qui, comment, avec qui pour que les enseignants, les parents, les élèves, celles et ceux qui vont la mettre en pratique et en bénéficier, puissent se l'approprier.

Les nouveaux programmes de Seconde auraient pu être l'occasion de moderniser en profondeur le lycée, notamment par la place accordée à des disciplines comme les sciences humaines, économiques, sociales et les sciences de gestion. Les structures auraient du supprimer toute possibilité d'orientation précoce, source de creusement des inégalités.

Il s'agit de permettre à la jeune personne d'acquérir des connaissances, de comprendre le monde qui l'entoure, de se forger un esprit critique, de développer son sens civique pour devenir citoyen, dans un contexte de réelle égalité des chances.

Au lieu de cela, les propositions de Luc Chatel marginalisent et dénaturent ces disciplines :

- la notion d'exploration n'est aucunement satisfaisante puisqu'elle est utilisée pour créer des enseignements au rabais, avec un contenu disciplinaire réduit. Afin d'éviter les disparités entre établissements, il est par ailleurs indispensable d'avoir un cadrage national ;

- le choix d'un horaire hebdomadaire réduit à 1h30, sans heure de classe à effectif réduit, est incohérent face à l'ambition affichée de programmes appelés à compléter la formation citoyenne des

élèves par la découverte d'approches (économique, sociologique, managériale, juridique) auxquelles ils n'ont pas été confrontés au collège ;

- les contenus des programmes ne reflètent pas la réelle spécificité de chaque champ disciplinaire (par exemple, les contenus technologiques sont insuffisants en PFEG et la place de la sociologie est trop marginale en SES) ;

- la volonté de hiérarchiser ces enseignements entre eux pour mieux faire du tri social, apparaît dans les intitulés des options attribués : « sciences » pour les uns et « principes fondamentaux » pour les autres ;

- en rendant optionnel l'enseignement d'histoire-géographie en Terminale S, la culture générale et la formation citoyenne des futurs scientifiques sont gravement amputées et reléguées au rang d'accessoire ;

- l'absence de tout enseignement d'histoire et de géographie dans la nouvelle structure en Terminale STI/STL prive les élèves d'un savoir, d'outils et de méthodes de réflexion sur le monde présent.

Le besoin est aujourd'hui grand de rassembler toutes les intelligences pour réfléchir et créer l'école du XXI<sup>e</sup> siècle. Nous partageons la volonté de participer, ensemble, à cette recherche d'idées et cette définition de projet.

Cette rencontre du 7 avril 2010 n'est qu'une première étape d'un processus que nous souhaitons faire évoluer dans le temps et ouvrir à toutes les forces, tous les enseignants, tous les élus qui le souhaiteront.

Nous pensons que le débat n'est pas clos, que ce soit pour la définition des programmes de classe de Seconde ou pour les programmes de cycle terminal qui vont être conçus dans la même précipitation (un mois en tout et pour tout).

Nous demandons à ce que toutes les disciplines soient respectées et que leur présence au lycée, dans toute leur richesse et diversité, soit assurée, pour favoriser à la fois la formation citoyenne et la poursuite d'études dans le supérieur. De plus, la différenciation des disciplines ne doit pas être synonyme de hiérarchisation entre elles.

Nous lançons un appel à toutes celles et tous ceux qui partagent notre vision du lycée et qui souhaitent participer à la construction de son avenir.

Pour relayer nos questionnements et propositions, une question orale sera posée au Sénat par Brigitte Gonthier-Maurin au Ministre de l'Education Nationale en juin.

Le 20 avril 2010.